

Projet de renaturation et biodiversité

« Adapter sa collectivité au changement climatique
avec la nature »

Commune de Saint-Maurice-lès-Couches
Réalisation 2022

- Saint Maurice Lès Couches -



Saint-Maurice est un village viticole de 200 habitants, situé à égale distance de Beaune, Chalon s/Saône et Autun : environ 25 km de chaque

Ses habitations se répartissent le long de deux voies principales et entre deux petites rivières affluentes de la Dheune

Notre commune possède une Ecole Maternelle grâce à un Regroupement Pédagogique de 3 communes.

Et le réseau électrique y avait été enterré lors d'une municipalité précédente qui avait aussi prévu l'arrivée de la fibre... Celle-ci vient d'être installée cette année.

un village au cœur des vignes



Si nous avons 7 viticulteurs pour 200 habitants, nous n'avons hélas aucun commerce

Au centre coule deux rivières



Naissance de la « PLACE DU PONT »



Au centre du village, l'emplacement d'un ancien Café, démoli pour vétusté et risque d'éboulement, avait été transformé en parking depuis plusieurs années.

Avant le projet



Derrière ce lieu bétonné, un jardin à l'abandon de 800m², annexé par les voitures des voisins, des tas de bois, le dépôt de nombreux objets et même la plantation de légumes...

C'est en faisant ce constat que nous avons sollicité le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté lors d'un appel à Projets « Renaturation et Biodiversité » en 2020

Il s'agissait de monter un dossier solide avec motivations, photos, projets, devis, budget, plans et cartes : que nous avons appelé le « **Fameux Dossier de la Place du Pont** »

Au cœur du Conseil Municipal, il a été établi un **cahier des charges** soumis à plusieurs entreprises pour une mise en concurrence afin d'obtenir des devis précis et sans surprise

Au final le choix s'est porté sur une entreprise proche de notre commune qui avait parfaitement répondu à nos besoins

Un site abandonné à son triste sort



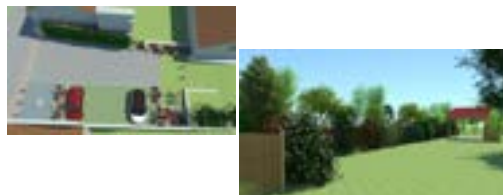
Préparation du Projet avec le CAUE 71



Pour la place du parking

- nous avons étudié la désimperméabilisation des surfaces de parking bétonnées
- Nous voulions poser un textile drainant et de dalles alvéolées et engazonnées
- Nous voulions créer des emplacements enherbés pour 4 voitures dont un emplacement pour personne à mobilité réduite ou PMR
- Nous pensions réorganiser les profils du terrain pour renvoyer les eaux de pluie vers une rivière proche
- Nous voulions installer des bornes de rechargements pour vélos électriques
- Nous recherchions à implanter les arrivées d'eau et d'électricité pour les futures manifestations communales
- et enfin poser des ganivelles à l'horizontal pour faire monter des plantes grimpantes à distance du mur d'un voisin - *glycines et bigognes mauves jaunes et blanches*- afin de masquer ce grand mur aveugle

L'heure des grandes idées



Sur l'ancien jardin abandonné,

- nous voulions créer un parc arboré pour réaménager la partie squattée par les voisins
 - *tas de bois - stationnements sauvages - dépôts d'objets hétéroclites -*

De plus, il fallait se réapproprier ce terrain communal pour le mettre en valeur et l'utiliser correctement

Nous y avons voulu installer

- une haie de ganivelles en limite de parcelle pour nous séparer des voisins,
- des plantations de plus de 30 arbustes mellifères divers en léger retrait
- des portillons réclamés par les voisins pour rentrer sur leurs propres terrains
- plusieurs tables de pique-nique de 6 à 8 places avec des bancs pour les visiteurs - *marcheurs - cyclistes - voisins.*
- une poubelle double pour le tri des déchets des visiteurs
- une grande bande de terrain retravaillée pour créer un jardin spécialement conçu pour notre Ecole Maternelle
- dans le fond de la parcelle, un petit abri de 4m sur 4m pour s'abriter les jours de pluie, et récupérer l'eau dans une citerne pour l'arrosage des plantations
- grâce à notre Sirtom, nous avons pu mettre en place un composteur pour l'initiation des enfants - *merci à Mme Mougel et à Mr Sébastien Laurent*
- il fallait nettoyer un vieux noyer et élaguer un sapin très abimé
- enfin la planter nos arbres mellifères choisis pour leur ombre (hêtre et tilleul) avec l'aide d'une jeune ingénieure de l'ENSTIB (école dédiée au bois à Epinal)
au vue des cartes géologiques et hydrauliques du village - elle nous a proposé plusieurs essences et nous avons pu choisir

- *Merci à Mme Apolline Malbet -*

Les décisions sont prises au Conseil Municipal



Mise en route du chantier

Après le choix de l'entreprise, les travaux ont pu commencer le 10 janvier 2022 et devaient se terminer vers le 10 février

Nous avons vérifiés les plans cadastraux, pour réaliser les travaux avec exactitude, et puis il nous a fallu nettoyer et débroussailler

Notre cantonnier a entrepris ce travail avec énergie

- ronces, tonte, pierres éboulées, vieilles racines, restes divers...

Pour l'utilisation de cette parcelle, nous avons signé une Convention Renouvelable avec les voisins, afin de leur permettre malgré tout un passage sur le Domaine Privé de la Commune selon certaines obligations.

Les travaux peuvent commencer



Le Parking a été réalisé en premier, afin de ne pas pénaliser les automobilistes utilisateurs.

Une fois les places de parking construites, celui-ci a été enherbé et agrémenté d'une haie de ganivelles horizontales sur lesquelles vont grimper les glycines et bigognes afin de cacher ce mur aveugle de grande taille appartenant au voisin

Les platebandes entre les places de stationnement ont été aménagées et plantées sur un textile drainant recouvert de pouzzolane afin de faciliter l'absorption de l'eau et l'anti-dessèchement de la terre à la façon d'un paillage ou d'un broyat

Désimperméabilisation et drainage du parking





Le travail au jardin s'est poursuivi par la création d'une clôture de ganivelles verticales, et par la plantation des arbustes qui forment la haie, enfin par la plantation des deux arbres choisis (hêtre et tilleul) au milieu du terrain

Trois tables ont été disposées au Nord des arbres, pour profiter de leur ombre à venir.

C'est à ce moment qu'a été construite **la cabane de 4m sur 4m** dans le fond du jardin avec son toit récupérateur d'eau de pluie et sa cuve de récupération d'environ 1000 litres

Une fois la clôture de ganivelles installée et les arbustes plantés, des portillons ont été positionnés pour permettre aux voisins d'accéder à leurs terrains privés

On a ajouté des poteaux amovibles, avec cadenas, à l'entrée pour interdire la circulation à tout véhicule et pour sécuriser les promenades des enfants de l'école et des visiteurs.

le jardin prend vie...



Il est important de noter qu'il nous a fallu suivre de près l'évolution des travaux et parfois de faire des réajustements avec l'entreprise, ainsi que de nombreux rappels pour faire avancer l'activité du chantier : la preuve... le chantier s'est officiellement terminé **le 25 septembre** avec la finition de la place PMR au lieu du **10 février**...

On ne pouvait accepter de payer les factures qu'une fois le travail exécuté - donc les subventions ne pouvaient nous être allouées qu'une fois le travail réalisé et payé, ce qui a créé un certain déséquilibre dans le budget municipal

Le premier adjoint n'arrêtait pas de me demander les factures qui ne pouvaient être payées...

Le FINANCEMENT

- Plusieurs sources de financement:
Montant du projet global : 41 000€

DETR : 21%
Département 71 : 34%
Région BFC : 25%

Reste à charge commune : 20%

Notre commune a un budget modeste correspondant à sa petite taille de 200 habitants seulement

Mais nous avons pu profiter d'un « **Appel à Projet de la Région Bourgogne Franche Comté pour la Renaturation et la Biodiversité** »...

Nous avons répondu au long questionnaire sur le site de la B.F.C... et cette démarche nous a permis de réaliser nos travaux en obtenant 80% de subventions par la B.F.C. - le Département et le DETR, « *dotations d'équipement des territoires ruraux* »

Avant de créer notre dossier, nous avons fait appel au CAUE 71 qui nous a apporté un regard neuf sur la commune - c'est le *Conseil d'Architecture et de l'Environnement de Saône et Loire*.

Mme Emmanuelle Limare s'est déplacée et nous a proposé des idées novatrices et très concrètes - nous lui en sommes très reconnaissants.

Malheureusement nous n'avons pu suivre tous ses conseils qui allaient trop révolutionner notre village...
- *végétalisation des bords des rues - suppression totale du petit parking en rénovation - stationnements le long des maisons en alternance pour ralentir le passage des voitures*

Mais ses propositions et ses conseils restent dans les tiroirs de ma Commission « *Environnement, Nature et Transition écologique* » pour être mis en place dès que possible

Egalement précieux, les conseils de Mme Karen Coudry qui nous a beaucoup aidés au tout début de notre projet pour la préparation administrative du dossier

En conclusion le financement est venu de plusieurs sources pour une dépense de 41.000 € à peu près

La DETR nous a apporté	21%
Le Département 71	34%
La Région B .F.C.	25%

Il est resté à charge à la commune 20%

Ce qui était possible pour notre budget

RETOUR D'EXPERIENCE



Quelques points négatifs

- le robinet en laiton de notre cuve de récupération d'eau a été volé le jour de son installation
- la poubelle de tri a été vandalisée également
- et pour finir la perte de 50m³ d'eau du réseau, suite à une négligence lors du chantier

Heureusement il y a beaucoup de points très positifs

- les habitants se sont réapproprié un espace public de 800m²
- un espace pique-nique a été ouvert aux passants, promeneurs, cyclistes et même groupes ou associations municipales
- le stationnement et la protection de la place PMR ont été améliorés
- des bornes de rechargements pour vélos électriques sont mises en place
- l'ensemble Parking et Jardin a été végétalisé et embelli
- des manifestations communales seront accueillies sur cet espace
- la création du potager éducatif avec composteur et récupérateur d'eau pourra conforter le projet pédagogique de notre Ecole
- des voisins ont coopéré à l'entretien du potager
- les passants seront sensibilisés à l'Environnement par un affichage des bonnes pratiques - *composte broyat* - et par l'information sur la totalité des essences des végétaux plantés

L'utilisation de ce jardin n'a pas attendu l'inauguration officielle :

- quelques jours après le nettoyage du chantier, l'Ecole Maternelle faisait sa première visite et ses premières plantations - qui ont bien réussi grâce à un voisin et malgré la chaleur
- le Comité des Fêtes a déjà organisé une restauration rapide lors de la « Ronde du Couchois » sur le site du parking et disposé de tentes pour 140 places assises et à l'ombre dans le jardin
- ainsi qu'une dégustation de 300 œufs en meurette - *on est Bourguignon ou pas !!!*
- le Comité des Fêtes a également fait quelques réunions de bureau sur place pour profiter de ce nouvel endroit

MERCI.... de Saint Maurice Lès Couches



En conclusion

- Nous avons la chance d'avoir ce beau terrain aménagé et déjà utilisé par les habitants
C'est un lieu privilégié, protégé, enherbé et arboré pour le plaisir de tous
- Nous pourrons y installer
 - *une bibliothèque libre - des cabanes à oiseaux*
 - *des mangeoires - un hôtel à insectes - une cabane à hérissons* tout cela déjà en préparation
- Le parking y est limité mais ouvert à tous
- Nous pourrons y organiser la Fête de la Musique ou bien d'autres activités festives...
Fête des voisins - Arrivée du Père Noël - Fêtes de l'Ecole...

- Nous devons réitérer nos remerciements aux différents organismes et aux différentes personnes qui nous ont permis de réaliser ce beau projet à Saint Maurice Lès Couches... MERCI